

CATÉGORIE : urbain / architectural

FAMILLE DE SITE : COMMENT CRÉER UNE DYNAMIQUE POSITIVE À PARTIR D'UNE SITUATION DIFFICILE?

LOCALISATION : Ussel (19200) - Argentat (19400) - Turenne (19500)

POPULATION : Département de la Corrèze : 242 454 hab. ; Commune d'Ussel : 9 948 hab. ; Commune d'Argentat : 3 106 hab. ; Commune de Turenne : 822 hab.

SITE D'ÉTUDE (taille des communes) : Turenne : 28 km² ; Argentat : 22 km² ; Ussel : 50 km²

SITE DE PROJET : Turenne : 14 ha ; Argentat : 0,8 ha ; Ussel : 2 ha

SITE PROPOSÉ PAR : Les communes de Turenne, Argentat et Ussel ; la Direction Départementale des Territoires (DDT) 19

MAÎTRISE DU FONCIER : différents propriétaires par site

SUITES DONNÉES AU CONCOURS : workshops et ateliers, missions de conseil, études pré-opérationnelles, conception et maîtrise d'oeuvre urbaine et/ou architecturale

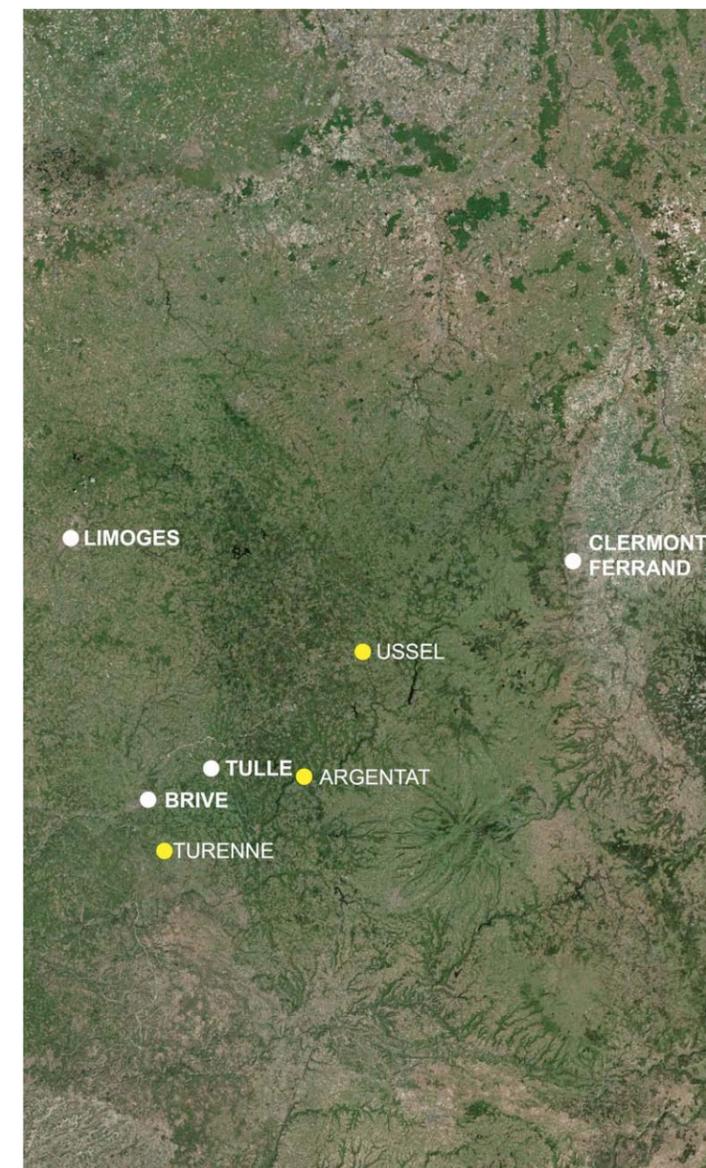
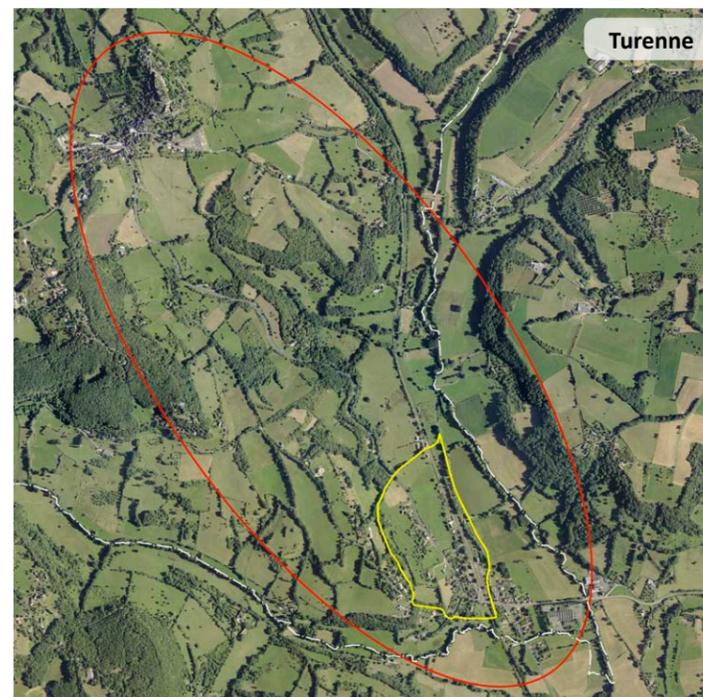
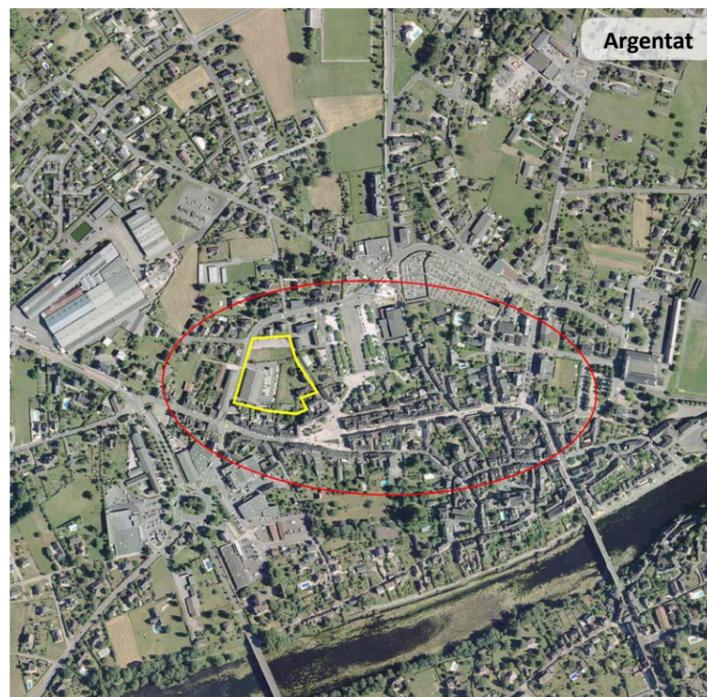
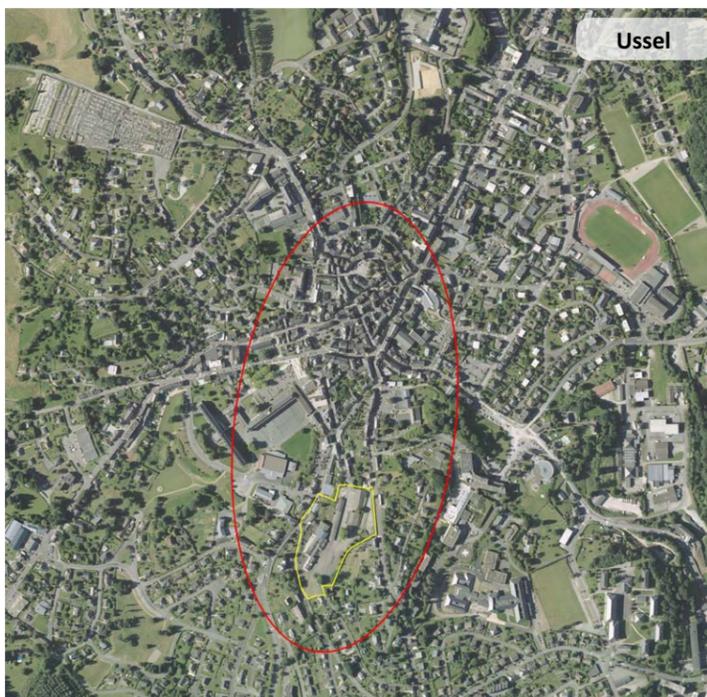
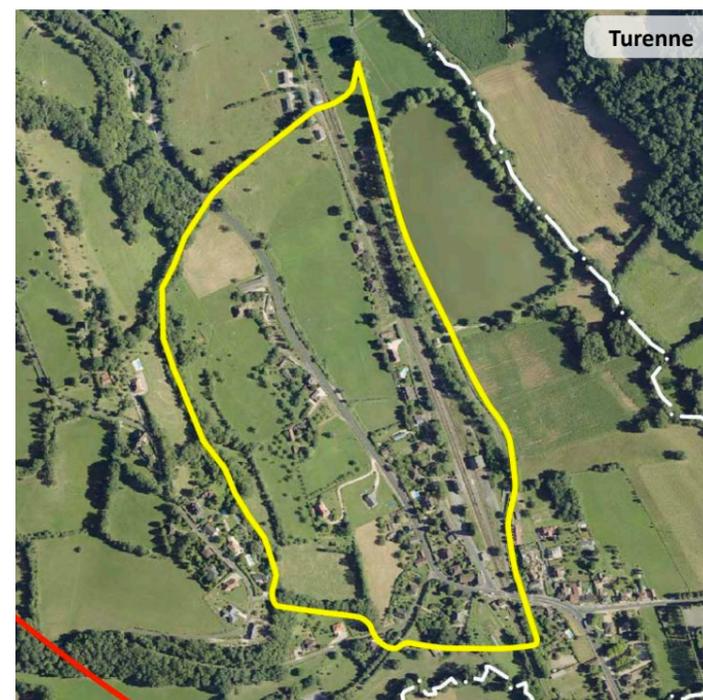
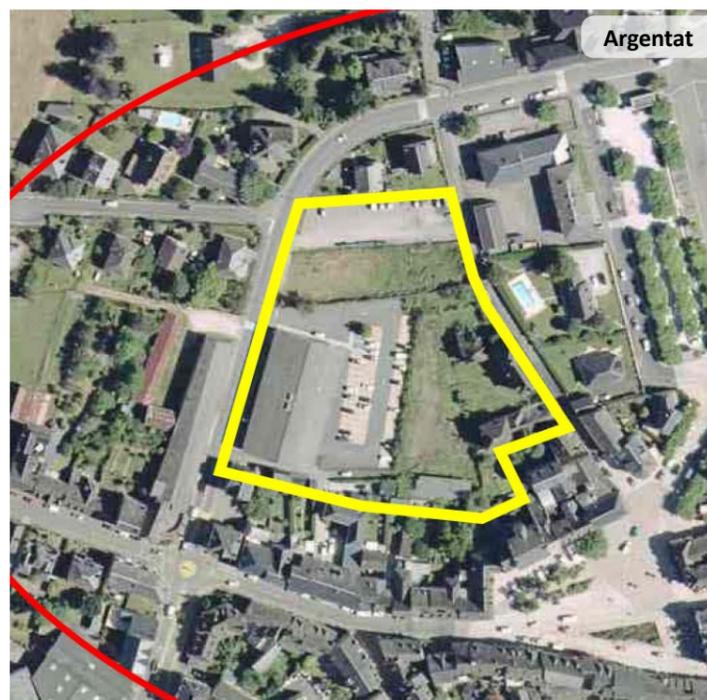
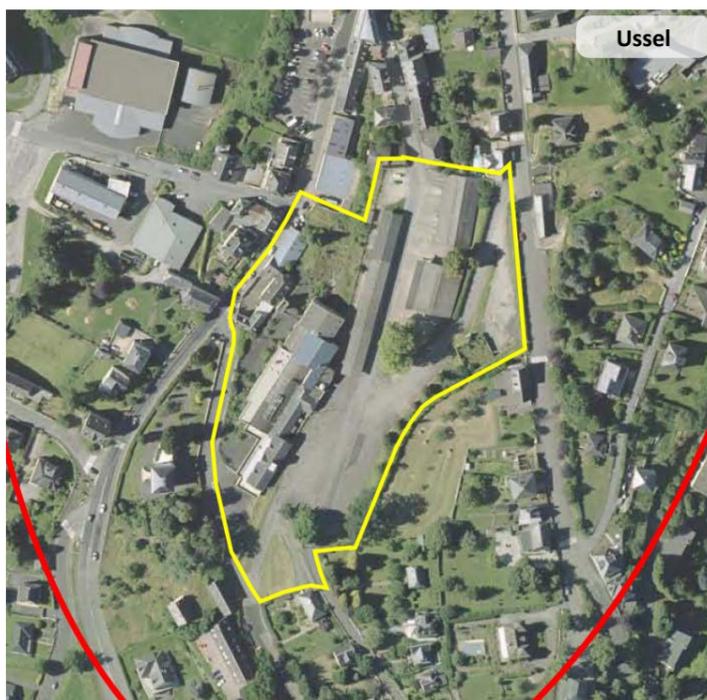
REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : urbaniste et paysagiste et/ou architecte

COMMENT LE SITE RÉPOND AU THÈME DE LA VILLE ADAPTABLE?

La polarisation continue des grandes villes, où se concentrent les investissements et l'innovation, interroge le devenir d'espaces ruraux situés en dehors des aires d'influences métropolitaines. Elle masque les difficultés de vastes territoires composés de villages, de bourgs et de petites villes en décroissance, dans des secteurs ruraux. Comment réintroduire la question du devenir des campagnes dans les débats sur les transformations de l'urbain et l'évolution des modes de vie? Comment ces territoires peuvent-ils s'adapter et résister aux effets de la baisse démographique, du vieillissement de la population et du repli économique? Au-delà d'une réflexion sur l'adaptation, les trois sites corréziens appellent plus globalement une conception contemporaine de la ruralité, en termes d'habitat et de modes de vie, d'activités et de services, de fabrique du projet et de modes de développement alternatifs.

STRATÉGIE DES VILLES ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Les trois communes sont soutenues par la Direction Départementale des Territoires qui accompagne la mise en œuvre de Plans Locaux d'Urbanisme communaux et intercommunaux et promeut un urbanisme de projet robuste et résilient. Elles ont souhaité repenser leurs modes de développement et sont en demande d'innovation urbaine et architecturale, partageant des objectifs communs : consolider leurs centres et leur noyaux historiques, permettre le maintien des équipements et des services, offrir de nouvelles conditions d'habitat adaptées à de nouvelles manières de vivre et travailler en milieu rural, réintroduire des formes d'habitat contemporaines dans le tissu existant, valoriser leur paysage et potentiel touristique, nouer un meilleur dialogue entre architecture ancienne et contemporaine. La proposition de trois sites pour la Corrèze vise à expérimenter des démarches et des processus de projet novateurs, déclinables sur chaque site, débouchant sur des propositions opérationnelles en matière d'habitat et de services à la population. Ces projets auront vocation à être partagés avec d'autres collectivités du département.



USSEL / STRATÉGIE COMMUNE : Avec près de 10 000 habitants, c'est la commune la plus importante des trois sites corréziens, présentant une structure composite suite à un développement par poches urbaines peu reliées. Au delà des projets de requalification, la commune d'Ussel souhaite revitaliser son cœur de ville en réinvestissant des espaces en devenir ou en friche à l'image de l'ancien champ de foire (site de projet en marge du cœur de ville) qui accueille deux équipements publics récemment réalisés (salle polyvalente et maison de santé).

USSEL / SITE : Le site de projet correspond à l'ancien champ de foire appartenant à la commune (versant est) et une friche industrielle récemment acquise par un promoteur privé, en continuité directe du centre bourg. La partie maîtrisée par la commune comprend des structures métalliques dont une partie a été réutilisée pour réaliser une salle polyvalente. À son extrémité sud, le site accueille une maison de santé récemment construite. Le projet consiste à requalifier ce quartier autour d'équipements et de services déjà présents pouvant être complétés, en relation avec le centre bourg et l'environnement proche (maisons individuelles, collège, centre hospitalier).

ARGENTAT / STRATÉGIE COMMUNE : Argentat se développe sur les rives de la Dordogne (sites inscrit) dont les ponts offre des points de vue pittoresques sur la ville médiévale. Le site stratégique comprend le centre historique et ses franges, en recherchant de nouvelles manières de développer un habitat intergénérationnel et un lieu de vie sociale.

ARGENTAT / SITE : Le site de projet (îlot de la Françonnie) correspond à une friche commerciale, actuellement occupée par un supermarché fermé et un parking, ainsi qu'un terrain communal inoccupé. Il comprend également la plus ancienne maison de la commune (XVIème siècle) sur sa frange est. Il constitue une opportunité majeure pour la réalisation de logements à proximité d'équipements existants (médiathèque, centre médico-social, marché couvert) et en continuité du centre bourg. Les commerces se concentrent le long de l'avenue Pasteur et de la place Gambetta. Le programme à dominante résidentielle pourra cependant intégrer des petits espaces d'activités ou des services de proximité, avec un enjeu de régénération du cœur de ville.

TURENNE / STRATÉGIE COMMUNE : Recensée parmi les plus beaux villages de France (site classé), la commune de Turenne engage actuellement un Plan Local d'Urbanisme. Dans ce cadre, la commune souhaite développer le hameau de la gare, situé à 3 kilomètres au sud du centre bourg. La réalisation de nouveaux logements autour de l'ancienne gare doit permettre d'offrir aux futurs habitants un cadre de vie qualitatif et contemporain, en soignant l'insertion architecturale et paysagère. Le travail sur ce site viendra alimenter le PLU en cours d'élaboration et la programmation d'un ensemble d'habitations greffé au hameau.

TURENNE / SITE : Le hameau de Turenne gare est site à environ 3 km du centre bourg et accueille une quarantaine d'habitants, anciennement ou récemment installés. La gare est aujourd'hui désaffecté mais reste desservie par quelques trains le soir et le matin. À l'est de la voie ferrée, la vallée de la Tourmente conservera sa vocation naturelle. Le projet intégrera le bâtiment de la SNCF et questionnera sa possible réutilisation. Un développement sur le coteau est envisagé à moyen terme à l'ouest de la voie ferrée, de part et d'autre de la voie départementale D8. Les nouvelles habitations devront être inscrites dans un réseau de cheminements permettant de relier à la gare les habitations en surplomb.

ADAPTABILITÉ DU SITE EN RELATION AVEC SA FAMILLE
Le site de la Corrèze appartient à la famille de sites intitulée : comment créer une dynamique positive à partir d'une situation difficile ? Il s'agit ici de répondre à des objectifs d'adaptabilité sociale et d'adaptabilité économique pour la revitalisation de deux centres-bourgs et d'un hameau relativement isolé. Le site de la Corrèze s'inscrit plus globalement dans la problématique « État Providence versus auto-organisation » et invite les équipes à explorer de nouvelles formes de partage et de solidarité à plusieurs échelles de réflexion et de projet.

europan 13 - France - La Corrèze

Ussel



Ussel



Argentat



Argentat



Turenne



Turenne



La Corrèze - France - european 13

